



## Assemblée générale

Distr. générale  
20 décembre 2013  
Français  
Original : anglais

---

### Soixante-huitième session

Point 122 de l'ordre du jour

### Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale

#### **Lettre datée du 13 décembre 2013, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Finlande auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le compte rendu d'un séminaire consacré au renforcement de l'Assemblée générale, qui a réuni un groupe de représentants permanents auprès de l'Organisation des Nations Unies au domaine de Greentree, à Manhasset (État de New York), les 11 et 12 juillet 2013 (voir annexe). La réunion était organisée par la Mission permanente de la Finlande auprès de l'Organisation, en étroite collaboration avec le Bureau du Président de l'Assemblée générale et le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences.

Le séminaire s'est tenu pour la troisième année consécutive. Y ont assisté le Président de l'Assemblée générale, Vuk Jeremić, les membres élus du Bureau de la soixante-huitième session de l'Assemblée, ainsi qu'un représentant du Président élu pour la soixante-huitième session, John Ashe.

Les participants se sont penchés sur le rôle et le statut de l'Assemblée générale ainsi que sur les mesures prises pour revitaliser ses travaux et ses méthodes de travail, l'objectif étant de cerner les éléments qui permettraient de la renforcer.

Plus précisément, les participants ont examiné les mesures concrètes qui pourraient être prises en ce sens et estimé qu'elles pourraient être utiles au débat sur la revitalisation des travaux de l'Assemblée.

En outre, le séminaire a été l'occasion pour les nouveaux membres du Bureau de se familiariser avec les méthodes de travail de l'Assemblée générale.

Le rapport ci-joint a été établi selon les règles de Chatham House.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale, au titre du point 122 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent de la Finlande  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(Signé) Jarmo Viinanen



**Annexe à la lettre datée du 13 décembre 2013 adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
de la Finlande auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Séminaire de haut niveau pour une Assemblée générale  
renforcée, tenu au domaine de Greentree, à Manhasset  
(État de New York), les 11 et 12 juillet 2013**

**Compte rendu et programme d'action**

**Introduction**

La Mission permanente de la Finlande a organisé, pour la troisième année consécutive, un séminaire sur le thème « Pour une Assemblée générale renforcée », qui avait pour objet de contribuer à revitaliser les travaux de l'Assemblée générale et qui s'est tenu au domaine de Greentree, à Manhasset (État de New York), les 11 et 12 juillet 2013. Y ont participé les nouveaux membres du Bureau de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale, le Président de la soixante-septième session, un représentant du Président élu pour la soixante-huitième session et de hauts fonctionnaires du Secrétariat. Le discours d'ouverture a été prononcé au dîner du 11 juillet, suivi d'une séance de questions-réponses et, le 12 juillet au matin, une série d'exposés a été suivie d'un échange de vues sur les méthodes de travail de l'Assemblée générale.

**Jeudi 11 juillet 2013  
Discours d'ouverture**

Le discours d'ouverture a été prononcé par le Président de la soixante-septième session au dîner offert le 11 juillet. Le Président Vuk Jeremić a tout d'abord souligné que, au XXI<sup>e</sup> siècle, aucun problème ne pouvait être réglé à l'échelle des pays, d'où la nécessité d'agir collectivement, et que, si elle voulait continuer à tenir sa place, l'Organisation des Nations Unies devait en tenir compte. Il a fait observer que l'ONU s'occupait de deux types de questions : celles touchant à la paix et la sécurité et toutes les autres, les premières relevant du Conseil de sécurité, les secondes de l'Assemblée générale. Le Président a indiqué que la grande priorité de la soixante-septième session avait été la définition et la mise en place des fondements du programme de développement pour l'après-2015. Bien que cette tâche ait pu sembler en grande partie recouper les diverses activités et les initiatives menées au même moment dans le prolongement de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20), M. Jeremić a rappelé que l'Assemblée générale était de fait la seule instance au monde où des travaux participatifs globaux d'une telle ampleur et d'une telle importance pouvaient avoir lieu. D'une manière générale, le Président a estimé que l'Assemblée pourrait faire mieux connaître ses travaux si toutes les questions étaient examinées en public et que, dans ce domaine, la tenue de débats thématiques s'était révélée utile (sur des questions telles que le règlement pacifique des conflits en Afrique, la gouvernance économique mondiale, le développement durable et les changements climatiques, les inégalités, la culture et le développement, l'entrepreneuriat au service du développement, les agences de notation financière ou la justice pénale internationale). Le Président a d'ailleurs constaté que ces débats avaient suscité beaucoup d'enthousiasme à l'extérieur de l'Organisation, mais que certains en son sein s'y étaient opposés. S'agissant de la

revitalisation des travaux de l'Assemblée, le Président a souligné que le meilleur moyen d'y parvenir serait de définir un ensemble d'objectifs de développement durable. L'Assemblée devrait également avoir plus de poids dans la sélection du Secrétaire général. Le Président a proposé en outre que l'Assemblée envisage d'instaurer une procédure d'audition préalable à la nomination des fonctionnaires du Secrétariat ayant rang de sous-secrétaire général et de secrétaire général adjoint, comme cela se faisait, a-t-il fait valoir, dans de nombreux régimes parlementaires. Les ressources allouées au Bureau du Président pourraient par ailleurs être augmentées, ce qui donnerait aux présidents des moyens d'action égaux, qui n'auraient plus à se tourner vers leur pays d'origine pour obtenir des fonds supplémentaires. Le Président, sans être favorable à une présidence biennale de l'Assemblée générale, a jugé que le mandat actuel, soit un an, était trop court et qu'il fallait envisager la possibilité de reconduire une fois ce mandat.

### **Débat**

Au cours du débat qui a suivi, les participants ont posé plusieurs questions au Président et lui ont demandé notamment comment sortir de l'impasse dans laquelle se trouvait le processus d'élection des présidents des grandes commissions pour la soixante-huitième session. Dans sa réponse, M. Jeremić a rappelé qu'à la réunion qu'il avait tenue avec les groupes régionaux en juin, avant la date initialement fixée pour l'élection en application du Règlement intérieur, il avait présenté trois solutions : la première, qu'un accord soit trouvé entre les groupes régionaux; la deuxième, que l'on procède par vote; la troisième, que l'on procède par tirage au sort. Un participant a suggéré une quatrième voie – que l'on favorise la recherche d'une solution –, ce à quoi le Président a répondu qu'il était prêt à nommer quiconque se proposerait d'assumer une telle tâche. Si les arguments en faveur de l'une ou l'autre solution étaient tous bons pris isolément, ils s'excluaient toutefois mutuellement et il fallait trouver une solution. Le débat a également porté sur les relations entre l'Assemblée générale et les autres organes principaux, sur le rôle et l'utilité des débats thématiques et sur la prise de décisions à l'Assemblée.

### **Vendredi 12 juillet 2013**

#### **Observations liminaires**

Le Représentant permanent de la Finlande a ouvert la séance du vendredi 12 juillet par une allocution de bienvenue et un résumé du discours d'ouverture prononcé la veille par le Président de la soixante-septième session. Ensuite, le Président de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale a fait un discours liminaire, suivi de deux séances de travail. Lors de la séance de travail consacrée au thème « Réflexion sur les travaux de l'Assemblée générale », les participants ont entendu une déclaration faite au nom du Président élu pour la soixante-huitième session, puis un exposé du Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences. Lors de la séance de travail consacrée au thème « Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale », les participants au séminaire ont entendu les exposés du Président du Groupe de travail spécial sur la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale et du Directeur de la Division des affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social. Chaque intervention a été suivie d'un débat. Le séminaire s'est achevé par une synthèse des travaux présentée par le Représentant permanent de la Finlande.

## **Discours d'ouverture prononcé par le Président de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale**

Joseph Deiss, Président de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale, s'est exprimé sur le thème du séminaire, « Pour une Assemblée générale renforcée », en se fondant sur son expérience de Président. Il a en particulier noté que le séminaire permettrait d'enrichir la mémoire institutionnelle de l'Assemblée. Concernant le vaste mandat de l'Assemblée, énoncé dans l'Article 9 de la Charte des Nations Unies, et son rôle étendu, tel qu'il a été réaffirmé au plus haut niveau dans le Document final du Sommet mondial de 2005, M. Deiss a noté qu'il existait un sentiment d'insatisfaction quant à l'utilité de l'Assemblée, comme l'indiquait l'inscription de la revitalisation de ses travaux à l'ordre du jour. Expliquant notamment ce malaise par le fait que les principaux organes avaient parfois des mandats communs, il a suggéré deux solutions : renforcer les moyens d'action de l'Assemblée ou améliorer ses méthodes de travail. S'agissant du rôle et de l'autorité de l'Assemblée, le Président de la soixante-cinquième session s'est déclaré convaincu que l'Assemblée avait un rôle important à jouer compte tenu de son principal atout, à savoir le fait qu'y sont représentés tous les États Membres, d'où sa légitimité. Rappelant la situation particulière apparue dans le sillage des crises économique et financière mondiales, le Président Deiss a expliqué qu'il avait fallu réagir rapidement, ce qui avait donné lieu à la création du Groupe des Vingt. La question de la gouvernance mondiale s'était alors imposée dans les débats de la soixante-cinquième session. Le Président s'est également intéressé au processus de prise de décisions de l'Assemblée, mettant en parallèle le principe d'efficacité et la nécessité de parvenir à des accords satisfaisant tous les États. S'il faut tout mettre en œuvre pour parvenir à un consensus sur les questions essentielles aux intérêts souverains des États Membres, les votes pourraient être plus fréquents s'agissant de questions de nature plus procédurale. D'autres mesures ont été prises afin d'améliorer les méthodes de travail de l'Assemblée, notamment la tenue de débats thématiques, mais il fallait garder à l'esprit les capacités de chaque délégation. Concernant le rôle du Président et de son bureau, M. Deiss a estimé que la question des ressources était importante mais pas essentielle. Il a fait remarquer que le Bureau du Président pouvait compter sur l'aide du Secrétariat qui, comme il l'a souligné, était toujours d'une grande efficacité.

### **Débat**

Au cours du débat qui a suivi, les participants se sont exprimés sur les nombreux sujets abordés dans le discours d'ouverture, comme les relations entre l'Assemblée générale et les autres organes principaux, dont le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social; la nécessité de renforcer la visibilité de l'Assemblée générale; et le rôle des vice-présidents. Les participants ont également soulevé un certain nombre de questions concernant le programme de travail de l'Assemblée, la programmation des réunions et la possibilité de simplifier l'ordre du jour. Il a été dit que la revitalisation de l'ordre du jour de l'Assemblée dépendait plus des États Membres que des méthodes de travail employées.

### **Considérations sur les travaux de l'Assemblée générale**

Présentant la première séance de travail thématique, intitulée « réflexions sur les travaux de l'Assemblée générale », Paulette Bethel, Chef de cabinet du Bureau du Président élu de la soixante-huitième session, s'est félicitée de la tenue du

séminaire pour la troisième année consécutive, soulignant que cette réunion avait favorisé la réforme de l'Organisation des Nations Unies. Présentant les projets et ambitions du Président élu pour la prochaine session, M<sup>me</sup> Bethel a expliqué que M. Ashe avait l'intention de consacrer le temps et les ressources nécessaires à la réforme de l'Organisation. Elle a également précisé qu'il espérait mener certaines négociations en cours à leur terme. Pour que l'ONU reste pertinente, il était impératif qu'elle soit en mesure de relever les nouveaux défis auxquels le monde fait face; aussi le Président élu avait-il décidé que la préparation du programme de développement pour l'après-2015 serait une question prioritaire de la soixante-huitième session, thème qu'il a également proposé pour le débat général. Cette question serait également examinée pendant toute la durée de la session, par exemple lors de débats thématiques et de manifestations de haut niveau, sous des angles différents : les contributions et le rôle des femmes, des jeunes et de la société civile; les droits de l'homme et l'état de droit; la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, ainsi que l'utilisation des technologies de l'information et des communications au service du développement; le rôle des partenariats; l'importance d'assurer la paix et la stabilité nationale; l'eau, l'assainissement et les énergies renouvelables. D'une manière générale, le Président élu entendait rencontrer régulièrement les membres du Bureau pendant toute la durée de la session afin de bénéficier de leurs recommandations et de leurs conseils sur les questions inscrites à l'ordre du jour. Il envisageait également de rencontrer régulièrement les présidents des autres organes principaux et organiserait des réunions informelles pour que le Secrétaire général présente à l'Assemblée des exposés sur ses priorités, ses déplacements et les dernières activités menées. Pour conclure, M<sup>me</sup> Bethel a insisté sur le fait que la présidence de la soixante-huitième session travaillerait en étroite coopération avec le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences.

Au cours de l'intervention suivante sur le thème « Réflexions sur les travaux de l'Assemblée générale », le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, M. Tegegnetwork Gettu, a donné un aperçu de la soixante-huitième session en se fondant sur le programme de travail provisoire publié sous la cote [A/67/922](#). Soulignant que le séminaire permettait des échanges de vues entre les États Membres et entre ceux-ci et le Secrétariat, M. Gettu a également présenté un bref aperçu des travaux réalisés par le Département et des services qu'il fournissait aux États Membres. Expliquant que la mission du Département consistait à faciliter la tenue des débats et la mise en œuvre des mesures de suivi prescrites par l'Assemblée générale et les autres organes intergouvernementaux auxquels il apporte ses services et à assurer des services de conférence de qualité, il a ajouté que le Département fournissait également des services d'appui très variés au Bureau du Président de l'Assemblée générale, y compris aux fins de la pérennisation de la mémoire institutionnelle. Il a déclaré que la Division des affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social constituait la mémoire institutionnelle du Secrétariat s'agissant du Règlement intérieur de l'Assemblée, des précédents et pratiques antérieures, et qu'elle était notamment chargée d'établir l'ordre du jour de chaque session, de planifier le programme de travail et d'aider les États Membres dans leurs travaux à l'Assemblée. Passant ensuite à l'ouverture de la soixante-huitième session, le Secrétaire général adjoint a présenté le programme de travail des deux premières semaines et expliqué les modalités et l'organisation du débat général et des autres réunions de haut niveau prévues. En conclusion, M. Gettu a évoqué certaines tendances qui se dessinaient dans les travaux de l'Assemblée, telles que

l'organisation de réunions thématiques, et qui alourdissaient la charge de travail, notamment le service de nouveaux organes subsidiaires créés à la suite du Sommet mondial de 2005 et de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue à Rio de Janeiro (Brésil) en juin 2012.

### **Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale**

Passant ensuite au deuxième thème, à savoir « Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale », Mootaz Ahmadein Khalil, Président du Groupe de travail spécial à la soixante-septième session de l'Assemblée et Représentant permanent de l'Égypte auprès de l'Organisation des Nations Unies, a présenté un exposé sur les activités menées par le Groupe de travail pendant la session en cours. Précisant que l'une des priorités du Groupe de travail avait consisté à examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre des dispositions relatives à la revitalisation des travaux de l'Assemblée, il a expliqué aux participants que le Groupe de travail avait publié un bilan actualisé qui serait joint en annexe de son rapport final. Ses travaux avaient été menés à l'occasion de plusieurs réunions thématiques consacrées aux thèmes suivants : le rôle et l'autorité de l'Assemblée et ses relations avec d'autres organes principaux et groupes extérieurs à l'ONU; les méthodes de travail de l'Assemblée; le rôle et les responsabilités de l'Assemblée quant à la sélection du Secrétaire général et d'autres chefs de secrétariat du système des Nations Unies; les fonctions du Bureau du Président de l'Assemblée générale, y compris l'enrichissement de la mémoire institutionnelle de l'Assemblée, et ses relations avec le Secrétariat. M. Khalil a parlé des exposés présentés au Groupe de travail par les présidents des grandes commissions et par le Secrétariat, qui s'étaient avérés très utiles. Le Président de l'Assemblée s'était adressé au Groupe de travail à l'occasion de sa réunion d'ouverture, ce qui avait permis d'enrichir les débats ultérieurs. Les questions soulevées lors des débats au titre de différentes rubriques thématiques portaient notamment sur la nécessité de renforcer le rôle de l'Assemblée pour lui permettre de répondre aux nouveaux défis; le renforcement de la visibilité des travaux de l'Assemblée auprès du grand public; l'amélioration du taux de mise en œuvre des résolutions de l'Assemblée; l'intensification des relations avec les autres organes principaux; l'élection des présidents des grandes commissions; la simplification de l'ordre du jour; le regroupement de toutes les réunions de haut niveau au printemps; l'élection des membres non permanents du Conseil de sécurité et des membres du Conseil économique et social plutôt que l'usage actuel; le renforcement du rôle du Bureau; une participation en amont au processus de sélection des secrétaires généraux; l'augmentation du budget affecté au Bureau du Président; le renforcement de la coordination entre le Bureau du Président de l'Assemblée générale, le Cabinet du Secrétaire général et les bureaux des Présidents du Conseil économique et social et du Conseil de sécurité. Dressant le bilan du processus de revitalisation dans son ensemble, le Président a fait observer que des améliorations modestes avaient été apportées depuis 1991, année depuis laquelle la question faisait l'objet d'un point de l'ordre du jour de l'Assemblée.

Après l'exposé du Président du Groupe de travail spécial, le Directeur de la Division des affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, Ion Botnaru, a présenté un exposé sur le rôle et les fonctions du Bureau. Il a expliqué que le Bureau jouait un rôle consultatif essentiel concernant les questions d'organisation et indiqué les dispositions pertinentes du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, notamment en ce qui concerne l'examen de l'ordre du jour provisoire de l'Assemblée

et le rôle du Bureau dans la formulation de recommandations relatives à l'inscription de questions à l'ordre du jour et à leur répartition. Il a également cité quelques mesures adoptées dans le cadre du processus de revitalisation concernant le Bureau, comme la possibilité de programmer des réunions informelles sur des questions d'actualité. En ce qui concerne la composition du Bureau, il a expliqué que le Président et le Vice-Président de la soixante-huitième session avaient été dûment élus, mais que l'élection des présidents des six grandes commissions était en suspens à cause de certaines candidatures en concurrence. Il a souligné qu'il importait que les présidents soient élus sans tarder, dans l'intérêt notamment de la planification et de la préparation des travaux et d'une meilleure transition entre le Bureau sortant et le nouveau Bureau, comme cela avait déjà été demandé dans de précédentes résolutions. Le Directeur a formulé quelques observations générales et a notamment suggéré d'envisager de faire coïncider les futures élections avec la fin des travaux des grandes commissions à chaque session de l'Assemblée, ce qui correspondrait également à la pratique en vigueur, à savoir que les grandes commissions adoptent un programme de travail provisoire, laquelle avait permis de faciliter la planification des travaux. En conclusion, M. Botnaru a également signalé que le roulement de la sixième présidence entre les groupes des États d'Afrique, d'Asie-Pacifique et d'Amérique latine et des Caraïbes, prévu dans l'annexe à la résolution 48/264, arrivait à son terme. Bien que cette question n'ait aucun rapport avec les difficultés du moment, il fallait la régler rapidement et des discussions étaient en cours dans le cadre du Groupe de travail spécial, comme l'avait également précisé M. Khalil.

### **Débat**

Au cours de la séance de questions-réponses, qui portait sur les deux thèmes du débat, des intervenants ont souligné qu'il importait de faire progresser le processus de revitalisation des travaux de l'Assemblée générale, même si pour certains, le processus lui-même avait besoin d'être revitalisé. Malgré les améliorations apportées aux méthodes de travail de l'Assemblée, il faudrait, pour les améliorer encore, que les États Membres fassent preuve de volonté politique. Un intervenant a évoqué la question du poids des résolutions adoptées par l'Assemblée, tandis qu'un autre a remarqué que le travail important accompli par l'Assemblée passait souvent inaperçu. Concernant les relations de l'Assemblée avec d'autres organes principaux, un participant a suggéré que l'Assemblée avait un certain sentiment d'infériorité vis-à-vis du Conseil de sécurité. Certes, il existait des dispositions visant à corriger le déséquilibre perçu, mais elles étaient rarement mises en œuvre. Un autre intervenant a souligné qu'il importait de renforcer la coordination entre les grandes commissions, ainsi qu'entre les grandes commissions et l'Assemblée plénière. Concernant le rôle du Bureau, un participant s'est interrogé sur le rôle que ses membres pourraient être appelés à jouer, outre celui de présider les réunions de l'Assemblée générale en l'absence du Président. Plusieurs autres intervenants ont également déclaré qu'il importait que l'élection des présidents des grandes commissions intervienne dans les temps.

### **Synthèse et observations finales**

Dans ses observations finales, le Représentant permanent de la Finlande a fait la synthèse du séminaire et remercié les personnes présentes d'avoir participé activement aux débats, qui avaient une nouvelle fois montré l'intérêt que les États Membres, et en particulier les membres élus du Bureau, portaient au renforcement des travaux de l'Assemblée générale.

## Pièce jointe

### Liste des participants

Vuk Jeremić  
Président de l'Assemblée générale

Joseph Deiss  
Président de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale

Dejan Šahović  
Conseiller spécial principal du Président de l'Assemblée générale

Paulette Bethel  
Chef de cabinet du Président élu pour la soixante-huitième session de l'Assemblée générale

Tegegnetwork Gettu  
Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences

Francis Mading Deng  
Représentant permanent du Soudan du Sud

Octavio Errázuriz  
Représentant permanent du Chili

Dilyor Khakimov  
Représentant permanent de l'Ouzbékistan

Mootaz Ahmadein Khalil  
Représentant permanent de l'Égypte

Mohamed Khaled Khiari  
Représentant permanent de la Tunisie

Simona Mirela Miculescu  
Représentante permanente de la Roumanie

Nelson Messone  
Représentant permanent du Gabon

Michel Tommo Monthe  
Représentant permanent du Cameroun

Desra Percaya  
Représentant permanent de l'Indonésie

Isabelle F. Picco  
Représentante permanente de Monaco

Norachit Sinhaseni  
Représentant permanent de la Thaïlande

George Talbot  
Représentant permanent du Guyana

Jarmo Viinanen  
Représentant permanent de la Finlande

Ion Botnaru  
Directeur de la Division des affaires de l'Assemblée générale  
et du Conseil économique et social, Département  
de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences

Nkoloi Nkoloi  
Chargé d'affaires par intérim, Représentant permanent adjoint du Botswana

Janne Taalas  
Représentant permanent adjoint de la Finlande

Saijin Zhang  
Chef du Service des affaires de l'Assemblée générale, Département  
de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences

Magdi Elderini  
Premier Secrétaire, Mission permanente de l'Égypte  
auprès de l'Organisation des Nations Unies

Anna Salovaara  
Première Secrétaire, Mission permanente de la Finlande  
auprès de l'Organisation des Nations Unies

Georg Zeiner  
Spécialiste des questions politiques, Bureau du Directeur de la Division  
des affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social,  
Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences

---